

# La dette bruxelloise devrait grimper à 19 milliards d'euros en 2028

L'Echo – Jean-Paul Bombaerts et Pauline Deglume - 07 juillet 2023

Extraits. Article complet accessible aux inscrits gratuitement à L'Echo

[https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/bruxelles/la-dette-bruxelloise-devrait-grimper-a-19-milliards-d-euros-en-2028/10479509.html?\\_sp\\_ses=c45cd7d2-031f-4242-80fb-779e9621d0ba](https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/bruxelles/la-dette-bruxelloise-devrait-grimper-a-19-milliards-d-euros-en-2028/10479509.html?_sp_ses=c45cd7d2-031f-4242-80fb-779e9621d0ba)

À politique inchangée, Bruxelles aura une dette de 19 milliards d'euros en 2028. Les mesures d'économies annoncées peinent à convaincre les experts de l'UNamur.

**Les perspectives budgétaires pour la Région bruxelloise pour les prochaines années sont tout sauf réjouissantes.** Dans une étude, plusieurs économistes de l'UNamur ont chiffré l'ampleur du problème. L'étude, coordonnée par l'ancien commissaire au Plan Henri Bogaert, porte la signature du CERPE, le Centre de recherches en Économie Régionale et Politique Économique.

**De 13 milliards d'euros en 2023, la dette bruxelloise passerait à 19,4 milliards d'euros en 2028.** C'est une augmentation de 6,4 milliards. En cause principalement, "des déficits très importants sur l'ensemble de la période de projection, bien qu'en légère diminution", soulignent les auteurs de l'étude.

Il s'agit de la dette brute consolidée, c'est-à-dire comprenant la dette des entités du périmètre de consolidation. Si on se limite à la dette propre de la Région, elle augmenterait de 6,4 milliards d'euros également, passant de 10,4 à 16,8 milliards d'euros. **Le ratio des dépenses par rapport aux recettes devrait évoluer de 190% en 2023 à 285% en 2028.**

Le ministre bruxellois des Finances Sven Gatz (Open Vld) **rappelle toutefois qu'il s'agit de projections à politique inchangée.** Or, selon ce dernier, "ce ne sera pas le cas puisque Standard & Poors nous a attribué la note AA, mais une des conditions **était que la dette reste soutenable**".

"Ce critère sera prépondérant pour ce gouvernement et le suivant. Les nouveaux scénarios budgétaires sont en préparation, mais seront confectionnés au début de l'automne parce qu'ils sont intimement liés, entre autres, au financement du métro et la réintégration des investissements stratégiques dans le budget", ajoute-t-il.

## L'ardoise du Palais du Midi

**Les projections du CERPE s'appuient sur des simulations "plancher"**, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas d'augmentation des dépenses primaires,

hormis celles qui découlent de décisions déjà prises ou qui évoluent selon une dynamique propre.

En effet, pour réaliser ses calculs, le CERPE n'a pas pris en considération les dépenses liées à **la crise énergétique et la guerre en Ukraine** à partir de 2024 (350 millions d'euros).

La provision pour prêt exceptionnel au **Fonds du logement** (100 millions d'euros en 2023) n'est pas renouvelée pour le reste de la projection, étant donné que cette provision n'a encore jamais été utilisée jusqu'ici. On fait également l'hypothèse que le **Plan d'Urgence Logement** ne sera pas renouvelé en 2025, ce qui entraîne une amélioration des soldes de 56 millions d'euros en 2026.

Enfin, il n'est pas tenu compte non plus de l'intervention potentielle de Beliris dans **les investissements de la Stib** et du retard engendré par le passage problématique sous le **Palais du Midi**, qui pourrait signifier un surcoût de 170 millions d'euros.

Le plan de diminution des dépenses "Optiris", qui vise à réaliser des économies structurelles en 2023 et 2024, risque fort d'être insuffisant face à l'ampleur du déficit. Cette économie de 60 millions d'euros par an est maintenue dans le temps étant donné qu'elle est structurelle mais elle apparaît en effet **dérisoire par rapport à un déficit qui passerait de 1,5 milliard d'euros en 2023 à 955 millions en 2028.**